

Focus sur les plans d'eau, les cours d'eau et l'irrigation

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Notaires, collaborateurs pratiquant le droit rural

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les différentes autorisations nécessaires à la création des plans d'eau pour identifier les contraintes lors de leur vente
- Appréhender les contraintes liées à la présence d'un cours d'eau
- Connaître les outils de planification des prélèvements d'eau pour l'irrigation
- Appréhender le processus de délivrance des autorisations de prélèvement d'eau destiné à l'irrigation
- Identifier les autorisations nécessaires en cas de cession de parcelles irriguées

CONTENU :

Les plans d'eau : étang, retenue collinaire

- quelles formalités spécifiques
- quelles obligations des parties
- quelles clauses indiquées

Les cours d'eau et la vente des biens qu'ils traversent

- quelles formalités spécifiques
- quelles obligations des parties
- quelles clauses indiquées

La planification des prélèvements d'eau pour l'irrigation

- Zone de répartition des eaux et O.U.G.C.
- Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP)

- Plan annuel de répartition
- Précarité des autorisations

Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base de droit rural est conseillé.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou

électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.